



Le CESER a organisé à l'occasion de la session de décembre 2016 une conférence sur la thématique « réfugiés ». Cette conférence a fait suite à celle qu'il avait organisée en 2015, au cours de laquelle le Haut Commissariat aux Réfugiés avait présenté son activité. Elle s'est centrée cette fois sur les problématiques posées et aux actions menées sur le territoire régional.

Elle aurait dû se tenir antérieurement et sur une journée, mais les changements intervenus dans l'équipe des chargés d'étude et les violences perpétrées contre le centre de vacances de Saint-Brévin (1), ont conduit à ce décalage regrettable (voir lettre du CESER n°86).

La CGT regrette également qu'elle n'ait pas été élargie à la question des migrants.

**La CGT avait invité Loïg GARREC, représentant de l'Union Départementale 44, à participer à cette conférence**. Notre camarade est donc intervenu, même si peu de place a été laissée au débat.

Il a évoqué les thématiques suivantes :

- la nécessité de ne pas séparer les bons réfugiés et les « mauvais » migrants ;
- le rôle intégrateur du travail ;
- les réfugiés et migrants sont souvent des travailleurs sans papiers, en emplois dans des conditions difficiles ;
- la difficulté pour les migrants de déposer des demandes de régularisation au risque de se faire détecter comme sans papiers et expulsés : pourquoi ne pas ouvrir la possibilité de faire des dossiers de demandes de régularisation anonymes ?

(1) *En Loire-Atlantique, la caisse centrale d'activité sociale d'EDF, gérée par la CGT, a été volontaire pour mettre le centre de vacances d'EDF GDF à la disposition des réfugiés issus de la « jungle » de Calais, pour la période hivernale. 47 réfugiés ont été accueillis, bénéficiant du soutien de 200 bénévoles.*

## LES DIFFERENTS ACTEURS INTERVENUS

Faute de place, les propos ne sont repris que partiellement dans cette lettre du CESER.

### Ralf GRUENERT, représentant le Haut Commissariat aux Réfugiés : sur la situation internationale et nationale

L'Europe, avec 500 millions d'habitants, doit pouvoir faire face à ses obligations en matière d'accueil des réfugiés. Ces derniers restent par ailleurs majoritairement à proximité de leur pays d'origine.

Le HCR plaide pour un soutien au pays de transit.

Les pays européens ont été surpris par l'arrivée massive de réfugiés l'an dernier. L'accueil a été très inégal : 1 million de personnes accueillies en Allemagne, 200 000 en Suède, 2 000 en France. Le HCR plaide pour une meilleure répartition des réfugiés entre pays, mais aussi sur le territoire national, afin que Calais et Paris n'assument pas seuls l'accueil des populations.

### Anne DU QUELLENEC, représentant du Défenseur des Droits

Les droits des étrangers sont attaqués : à de rares exceptions près, les lois nouvelles conduisent à des régressions du droit des étrangers.

Le Défenseur des Droits interroge la politique française de délivrance des visas qui devrait être plus respectueuse des droits fondamentaux, en particulier de celui à mener une politique familiale.

On observe des pratiques de refus de scolarisation, de soins, qui sortent du droit.

D'autres discriminations sont légales, comme l'accès aux prestations familiales pour les enfants nés à l'étranger, ou celui au minimum vieillesse, avec l'obligation de séjour de 10 années en situation régulière.

Même si la loi prévoit l'inconditionnalité de l'accueil et du logement, les centres d'accueil sont débordés et doivent prioriser.

Les déboutés du droit d'asile sont exclus du dispositif d'hébergement d'urgence sauf s'ils ont une vulnérabilité particulière. Mais le fait d'être à la rue n'est pas une condition suffisante.

**Les pouvoirs publics considèrent qu'être trop respectueux des droits fondamentaux provoquerait un appel d'air.**

Le climat de suspicion se développe. On constate qu'on est étranger, avant d'être travailleur, malade, ou enfant. Un enfant mineur est avant tout suspecté d'être un faux enfant, mais un vrai étranger.

### Emmanuel AUBRY, Secrétaire Général de la Préfecture de Loire-Atlantique

### Anne FABRY, Directrice de l'OFII (office Français de l'Immigration et de l'Intégration) des Pays de la Loire

Confirme l'impossibilité de procurer un hébergement pour tous les demandeurs d'asile.

### Liliane JEAN, représentante du Conseil Départemental 44

Il n'y a pas d'invasions migratoires en France : 65000 personnes arrivent en moyenne par an en France. 100 000 peut être en 2016.

### **Benoit FERRANDON, DGA de la ville de Saint-Nazaire**

Présente l'action de Saint-Nazaire dans l'accueil de personnes relocalisées depuis Calais : 43 personnes ont été accueillies.

Evocation de propos xénophobes dans les discours de certains élus et des contre-vérités distillées.

### **Hubert BODIN, Président de l'association Tarmac**

L'association Tarmac se consacre à l'accueil des personnes à la rue (migrantes ou pas).

Il ne faut pas dramatiser le refus de l'accueil des migrants ; l'intégration se passe bien, y compris en milieu rural, malgré les réticences qu'on peu rencontrer a priori.

### **Jacques BARRETEAU, Cimade 85** (*Comité inter mouvements auprès des évacués*)

La Cimade défend la dignité et les droits des étrangers et migrants. Importance de procurer de la sécurité via un hébergement.

Il manque donc 100.000 logements d'urgence en France. S'il n'y avait pas de problème d'hébergement en France, il n'y aurait pas de problématique de migrants.

### **Jean-François BAHAIN, FNARS** (Fédération Nationale des associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale) :

En Pays de la Loire, 60 associations accueillent 80.000 personnes. Au-delà de l'hébergement d'urgence, il faut aller vers des logements durables.

### **Jean-Claude LAURENT, association Saint-Benoit Labre**

Souligne la problématique de l'accueil des mineurs isolés. Entre 80 et 100 jeunes arrivent par mois sur l'agglomération nantaise.

C'est la médecine qui décide s'ils sont mineurs ou majeurs.

### **Carine ROLLAND, Médecins du Monde**

L'ouverture de droits est compliquée pour les mineurs, quand il n'y a pas de représentants légaux.

Souligne l'appui important de la ville de Nantes et du conseil départemental 44.

### **Morgan KERMARREC, Directeur des Etablières** (établissement d'enseignement privé, accueillant 30 mineurs pour l'apprentissage du français et les formations en emploi face aux métiers en tension).

### **Vincent PLOQUIN, AMSF** (Accueil Migrants Sans Frontières)

L'association – récente – dispense des cours de Français aux migrants issus de diverses nationalités.

## Ismail HASSOUNEH, Secours Populaire, sur l'aide aux pays hôtes

Evoque le cas du Liban : il y a 1,5 à 2 millions de réfugiés - ce qui correspondrait pour la France à 25 millions de réfugiés – dans des camps dont certains existent depuis 1948.

Dans ce pays, la crise des réfugiés s'ajoute à une crise politique, économique et communautaire (chrétiens, musulmans sunnites et chiites). Le conflit religieux existe aussi en Syrie entre sunnites et chiites.